



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

PV/COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 13 MARS 2023

Présents : Mrs LHÉRITIER – TARTRY – KHALINI – CHATAGNIER - AGRAIN – LEMAIRE – BIANCO - KETELS – LAINE - LUCARELLI – DURANTHON

Mmes BERTHÉOL – CELLERIER – CHATAGNIER- FORGEREAU - ARAUJO

Absents et excusés : Mme MORDACQUE – Mr MESLET

Mot du Président : Bonsoir à tous, un peu de retard et désolé pour ceux qui étaient dans les bouchons.

Bonnes nouvelles : M. LEMAIRE est de retour parmi nous après son opération, seule Mme MORDACQUE est encore à l'infirmerie mais elle se déplace désormais avec une canne.

À ce jour, nous comptons 5118 licenciés avec une augmentation sensible chez les jeunes.

Approbation du compte rendu de la réunion du 11 Février 2023 :

À rectifier :

Commission féminine : pour le mini bol d'or 6 groupes de prévus et non 7.

Commission jeunes : rajouter CHAURIAT qualifié en cadets.

Nota : Concernant les délégations championnats : Mme FORGEREAU remplacera Mme BERTHÉOL à la table de marque au CENDRE en vétérans.

Vote pour l'approbation :

Pour :14

Abstention : 1

Compte-rendu de la réunion de ligue des 10 et 11 mars au Coteau (42)

Une formation de délégué s'est tenue le vendredi concernant les Nationaux, les Régionaux et les Championnats de France.

Après le dîner, la partie Auvergne a tenu une réunion pour l'établissement des rencontres CRC. Par ailleurs, c'est Michel CHANUT qui prendra la place de René TARTRY pour la gestion de ces compétitions.

Concernant les jeunes aux "France", le nombre de participants est ramené à 64 par catégorie, conséquence la région AURA aura 10 équipes qualifiées au lieu de 14.

Concernant l'élection à la Fédération en 2024, ce sera un vote pas liste avec parité totale, les clubs devraient pouvoir voter ainsi que les régions.

Pour l'élection régionale le choix du mode de scrutin serait laissé mais avec parité totale.

Pour les comités, la parité ne s'appliquerait qu'en 2028.

Délégations championnats régionaux :

- RUMILLY du 18 au 21 Mai :

* le 18 Mai : doublettes hommes et tête à tête féminin,

* le 19 Mai : triplettes vétérans,

* le 20 Mai : triplettes hommes et triplettes femmes,

* le 21 Mai : doublettes mixtes,

Délégués : Mmes ARAUJO et FORGEREAU et Mrs KETELS et BIANCO.

- LE PUY EN VELAY les 3 et 4 Juin, triplettes Jeu Provençal,

Délégué : M. LEMAIRE

- CLERMONT FERRAND du 27 au 29 Mai :

* 27 Mai : doublettes femmes, tête à tête hommes et tir de précision juniors (7)

* 28 Mai : promotions et jeunes (3 catégories)

* 29 Mai : triplettes mixtes

Les délégués seront désignés ultérieurement.

Concernant l'organisation de ces championnats :

- 1- logistique : Mrs LHÉRITIER et KHALINI se proposent pour s'occuper de ce secteur (terrains, matériel auprès de la mairie)

- 2- restauration : Mrs BIANCO et LUCARELLI se proposent pour cette partie (recherche d'un traiteur pour les repas du Samedi midi, Dimanche midi et Lundi midi), prix des repas 15 € pour les seniors et 13 € pour les jeunes, plus buffet le Samedi soir et le Dimanche soir pour les officiels.

Les buffets des soirs seront servis dans la salle du haut.

- 3 – buvette : Mmes BERTHÉOL et CHATAGNIER se chargent de la mise en place et de l'organisation des buvettes seniors et jeunes dehors.

Rapport des commissions :

Commission féminine :

Le Bol d'Or féminin s'est déroulé à COURNON dans une excellente ambiance.

Clubs qualifiés : CHAMALIERES, BILLOM, LA PLAINE, BORT L'ÉTANG, PÉTANQUE 2000 et PLAUZAT, championne du PUY DE DÔME.

La phase finale région AUVERGNE s'est déroulée à ISSOIRE le 5 Mars avec en plus 6 équipes du CANTAL et 4 de la HAUTE LOIRE.

Classement :

1) VALS LE PUY

2) VALS LE PUY

3) CHAMALIERES

Tout s'est très bien passé, la restauration a été assurée par M. LUCARELLI et servie dans le boulodrome.

Commission jeunes :

M. LUCARELLI ayant démissionné de la responsabilité de la commission, c'est M. BIANCO qui a été élu pour le remplacer.

Lors du concours jeunes à ISSOIRE organisé par la PÉTANQUE DU LEMBRON, un incident s'est déroulé entre deux individus ne participant pas au concours et la buvette, ce qui a interrompu la finale junior, elle se terminera vraisemblablement un jour de CDC jeunes.

Un concours Jeunes, est prévu le 18 Mars à GERZAT.

Le Championnat de France jeunes se déroulera à compter de 2024 le deuxième week-end de Juillet.

Commission sportive :

CDC Jeu Provençal, la FACC a joué le Samedi après-midi mais n'avait pas compris qu'ils devaient jouer le Dimanche matin, fait-on payer le forfait de 50 € ?

Pour : 11

Contre : 2

Abstentions : 2

Résultats, finale 17 Septembre :

- G1 : qualifié BILLOM

- G2 : qualifié AUBIÈRE

- G3: qualifié BEAUVEZET

- G4 : qualifié PSA 3

La Coupe de France provençal (10 équipes engagées) se jouera les 18 et 19 Mars.

Coupe de France pétanque, 90 équipes engagées.

CDC vétérans inscriptions date butoir 2 Avril, open et féminines 30 Avril.

Question : En CDC, le nombre d'équipes autorisées par club et par division est-il limité (2 ou plus).

Rappel du règlement fédéral par le président : CNC et CRC pas plus de 2 équipes par club par division ; CDC choix laissé au CD organisateur.

Après recherche, et bien que le sujet ait déjà été évoqué, aucune décision actée n'est retrouvée dans les comptes-rendus antérieurs. Le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CD et voté.

Commission discipline :

Deux rapports ont été déposés : l'un concerne Mrs ALLEZAIX et BLUETTE et l'autre concerne M. OFFMANN.

Prévoir un membre extérieur pour le secteur de RIOM dans la mesure où Mme BOST qui représentait ce secteur fait désormais partie du secteur THIERS AMBERT, déjà représenté.

Commission arbitrage :

Une réunion avec l'ensemble des arbitres a eu lieu le 12 Février, étaient absents Mme BOST, Mrs LEMAIRE et SEKSEK.

M. POLINIÈRE souhaitait arbitrer un concours dans l'ALLIER. La demande a été refusée dans la mesure où il s'était engagé à arbitrer un concours à CHAMALIERES ce jour-là.

M. AGRAIN et Mme ARAUJO ont envoyé à tous les clubs un mail pour leur donner le nom des arbitres intervenant sur leurs concours au cours de l'année. Mme ARAUJO remercie les clubs lui ayant répondu en invoquant leur contentement d'être à nouveau prévenus et la remerciant.

Rappel : aucun changement d'arbitre ne sera validé à la demande des clubs.

Très bonne nouvelle : M. BIANCO a été reçu à l'examen d'arbitre national concernant la partie théorique.

La commission arbitrage, qui a procédé à l'achat de 10 KW pour un montant de 334 €, souhaiterait savoir si le comité prendra la dépense à sa charge.

Réponse : le CD prend acte de cet achat mais souhaiterait être informé en amont des dépenses envisagées. La prise en charge éventuelle sera soumise à l'avis de la prochaine commission financière.

Questions diverses :

Le médecin est prêt à faire une formation alcootest mais en Visio, lui proposer le 7 Avril ou le 28 Avril, 9 personnes intéressées par cette formation.

M. BIANCO demande si le CD peut prendre en charge une partie des frais qu'il a dû assumer à MARSEILLE lors de sa formation d'arbitre national, à savoir les frais d'inscription de 200 € et les frais de parking de 145 €.

Réponse : Le sujet sera soumis à la prochaine réunion de la commission financière pour avis.

Réunion close à 22 h.

Prochaine réunion VENDREDI 14 AVRIL à 18 H 30

Le Président
Patrick LHÉRITIER

La secrétaire adjointe
Evelyne FORGEREAU